

## Difficulté à trouver la problématique (info. précontractuelle)

Par **HenriDL**, le **06/11/2014** à **18:39**

Bonsoir à tous,

J'ai une dissertation à faire sur "L'information précontractuelle".

J'ai suivi toutes les étapes de l'introduction, mais arrivé à la problématique, je me suis retrouvé bloqué. En effet, je n'arrive pas à trouver une problématique.

J'ai vu sur le forum, un message (sûrement d'un de mes collègues) qui n'a pas trouvé de réponse.

J'espère qu'il y aura une âme charitable pour m'apporter de l'aide.

Signé : un étudiant désespéré[smile17]

Merci.

Par **gregor2**, le **06/11/2014** à **19:56**

Bonjour, déjà on ne rédige l'introduction qu'après avoir une problématique (question digne d'intérêt) et un plan (dont l'intitulé des titres répond clairement à la question).

Bien entendu en pratique on aura quelques phrases qu'on voudra y placer mais il ne faut jamais commencer par elle.

Je vous invite (toi et ta [collègue](#) que j'ai invité à venir sur ce sujet) à consulter la méthodologie de la dissertation (lien dans ma signature) qui comporte des méthodes pour délimiter un sujet et trouver une problématique.

Ensuite dites nous ce que "l'information pré-contractuelle" vous inspire. C'est nouveau ? ancien ? c'est dans quel texte ? c'est dans le Code civil ? Qui l'a inventé et pourquoi ?"

en général ce travail permet de se mettre à l'aise avec le sujet. Sans avoir de problématique à ce stade on en voit quand même les enjeux.

Je vous laisse nous proposer des réflexions (même incomplètes) ou des plans, nous ne donnons en général pas de problématique toute faite ni de plan ;) (déjà parce que ça nous

prendrait des heures) -

et si vous êtes dans la même promo vous pouvez faire connaissance :p

C'est pour quand ?